

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Société anonyme

Siège social : 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris
552 120 222 R.C.S. Paris

DECLARATION D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE

(article L. 233-8 II du code de commerce et article 222-12-5 du règlement général de l'AMF)

Fait à Paris La Défense, le 6 août 2007

• **Coordonnées de la personne chargée de suivre le présent dossier :**

- * Nom et Prénom : SCHRICKE Christian, Secrétaire général.
- * Tel : 01 .42.14.48.84. Fax : 01.42.14.59.34. Email : christian.schricke@socgen.com

* Marché Réglementé (Eurolist) :

Compartiment A Compartiment B Compartiment C

Nombre total d'actions composant le capital de la société déclarante : 466 275 902.

Nombre total de droits de vote de la société déclarante : 531 383 467.

(comme le prévoit le dernier alinéa de l'article 222-12 du règlement général, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote).

* Origine de la variation : **évolution du nombre d'actions à droit de vote double, levées d'options de souscription d'actions et souscription des salariés à une augmentation de capital.**

* Date à laquelle cette variation a été constatée : 31 juillet 2007.

Lors de la précédente déclaration en date du 6 juillet 2007 :

- * le nombre total d'actions était égal à : **461 685 976.**
- * le nombre total de droits de vote était égal à : **526 104 473.**

• **Présence dans les statuts d'une clause imposant une obligation de déclaration de franchissement de seuil complémentaire de celle ayant trait aux seuils légaux**

- OUI
 NON

Signature :

